Hermann Hartje KG
Deichstraße 120-122
27318 Hoya/Weser

Téléphone : +49 (0) 42 51/8 11-0
Téléfax : +49 (0) 42 51/8 11-159

info@hartje.de · www.hartje.de

DÉCLARATION CE DE LA CONFORMITÉ

Selon les termes de la directive européenne 2006/42/CE (annexe II partie A)

Nom et adresse du fabricant ou de la personne responsable de la mise en circulation :
Hermann Hartje KG, Deichstr. 120 – 122, 27318 Hoya/Weser, Allemagne
Cette déclaration concerne exclusivement la machine dans l'état dans lequel elle a été mise sur le marché et exclut les composants ajoutés et/ou les opérations effectuées par la suite par l'utilisateur final. La déclaration perd sa validité si le produit est modifié ou transformé.

Nous déclarons par la présente que le produit ci-après décrit :

Vélo électrique modèle TERN :

GSD R14, GSD S00, GSD S10, HSD P10, HSD P5i, HSD S00, Orox R14, Orox S12, Quick Haul Long D9, Quick Haul P5i, Quick Haul P8i, Quick Haul P9, Vektron P7i, Vektron Q9, Vektron S10

Année-modèle 2025 + chargeur adéquat

est conforme aux dispositions de la directive machines 2006/42/CE avec les modifications en vigueur à ce moment ainsi que de la directive 2014/30/EU relative à la compatibilité électromagnétique (CEM).

Les normes techniques suivantes ont été appliquées :

DIN EN ISO 4210-1:2023 Cycles – Exigences de sécurité des bicyclettes
DIN EN 15194:2017 (D) Cycles à assistance électrique (EPAC)

Hoya/Weser, août 2024

Dirk Zwick
Le Gérant